

La maison "Collin"...

Nous pensons que la maison "Collin" aurait été construite entre les années 1780 et 1800. Pierre Collin arrive dans la région en 1782. Marié à Louise Bouillon, de qui il a un fils, Vital en 1781, il s'installe sur le lot 403 du cadastre officiel de la paroisse de St-Germain dans le Comté de Rimouski. La terre passe ensuite aux mains de Vital, marié en 1819 à Louise Deschamplain. Jusqu'en 1840, aucun document officiel ne précise si la maison était déjà construite à ce moment-là mais comme la famille Collin vivait sur la terre depuis 1782, nous supposons que la dite maison était déjà construite.

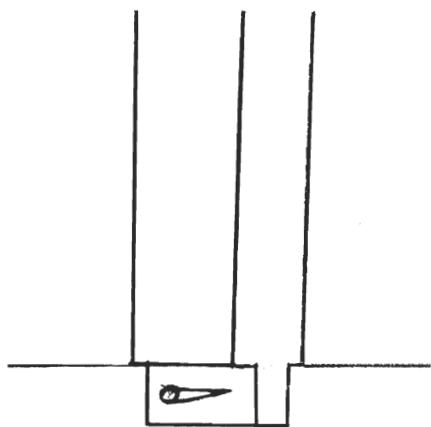


Fig. (1) Dessin de Ghislaine Ouellet

Le 14 janvier 1841, Pierre Collin, fils de Vital, vend la terre (lot 403) à Octave Côté, cultivateur. Le contrat de vente stipule bien la vente "d'une part de terre de deux perches et demi de front (...). Telle que la dite terre se trouve actuellement avec ses appartenances, circonstances et dépendances" (1). Ensuite, la terre passe, par donation, aux mains d'Ulfranc Côté (1885), d'Octave Côté (1904) et d'Elzéar Côté (1936). Le 25 mars 1953, Elzéar Côté vend la terre à Nazaire St-Pierre soit le "lot 403 du cadastre officiel de la paroisse St-Germain de Rimouski, avec bâtisses". Nous savons qu'à ce moment-là, une autre maison avait été érigée sur la terre. Monsieur Adéodat St-Pierre, fils de Nazaire, vend la maison "Collin" à M. Normand Tremblay en 1974 qui la fait déménager à St-

Anaclet. (2)

1. L'Architecture de la maison

Type de construction: une maison à "pieux sur sole"

La charpente de la maison "Collin" appartient à une catégorie de construction dite "verticale". Elle est faite de pièces de bois grossièrement équarries. Les pièces d'au moins 8 pouces d'épaisseur reposent sur un châssis horizontal sur le sol. Les interstices sont bousillés. Quant à l'assemblage, les poutres verticales sont reliées aux poutres horizontales par de solides tenons chevillés (voir fig. 1). Les poutres verticales sont rapprochées les unes des autres sauf dans les allèges où elles sont empilées à l'horizontale et assemblées à tenons dans les poutres du bout.

La charpente du toit, tout comme celle des murs, est assemblée à tenons, mortaises et chevilles (voir fig. 2). Elle s'appuie sur de grosses pièces horizontales qui supportent une série de quatre croix de St-André. L'assemblage des pièces de bois équarries à la hache a été conservé à son état d'origine. Les pièces de bois sont imbriquées les unes dans les autres. Pour plus de sûreté, et pour assurer une plus grande fermeté à la structure, de longues chevilles ef-

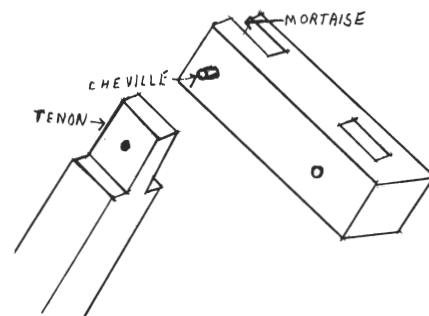


Fig. (2)

Dessin tiré de LA MAISON TRADITIONNELLE AU QUÉBEC de Michel Lessard et Gilles Véladré, p. 217.

filées à la main sont plantées et débordent largement de chaque côté.

Un trait caractéristique de la maison rurale d'esprit français et que l'on retrouve dans la maison "Collin" est l'absence de cave. Le carré de maison de 44 pieds par 26 environ est placé directement sur le sol. Un trou aménagé sous le plancher auquel on accède par une trappe sert à entreposer des provisions.

On y trouve également une cheminée unique qui perce la ligne faîtière du toit au centre et une lucarne qui donne sur la partie arrière du toit. L'angle de 45° de ce dernier faisait déborder de 2 pieds le

...une des vieilles maisons de chez nous

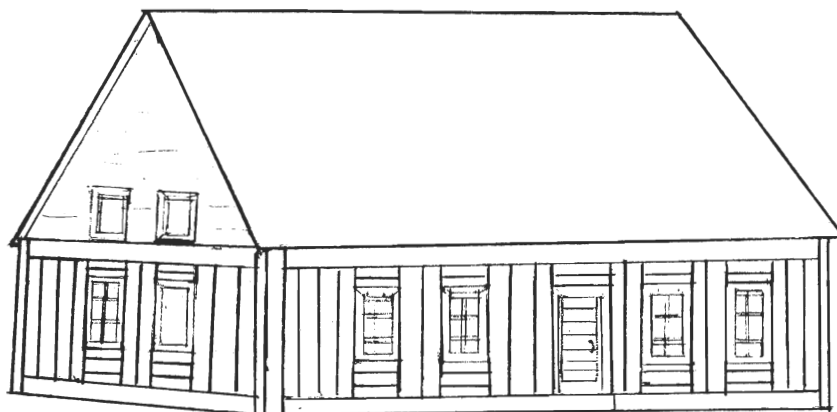


Fig. (3)

Dessin de Ghislaine Ouellet



La maison "Collin" dont l'emplacement originel se trouvait au 2ème rang de Rimouski est maintenant située au 3ème rang de St-Anaclet. Son propriétaire actuel, M. Normand Tremblay, en a entrepris la restauration. (Photo de Normand Tremblay)

larmier.

Ce sont, en gros, les principaux éléments architecturaux qui caractérisaient la maison "Collin" telle qu'on pouvait la voir au 2ème rang de Rimouski. (3)

2- Sa restauration

Le propriétaire actuel, N. Normand Tremblay, procède actuellement à sa restauration. Son but est de lui redonner son aspect premier. Pour ce faire, il tente de conserver les éléments architecturaux originaux. Cela suppose aussi qu'il ait dû supprimer des parties trop évidemment postérieures au premier bâtiment telles que le larmier, la cheminée et la lucarne.

Tout d'abord, il a soustrait sa maison d'un cadre qui ne lui convenait pas en la transportant dans un site plus adéquat. Celle-ci entourée de champs cultivés et de vallons boisés est davantage à sa place qu'entre des habitations d'architecture trop récente. Même là, tout danger de voir détruire ce site particulier n'est pas écarté. C'est pourquoi M. Tremblay essaie-t-il

de faire déclarer sa maison **monument historique** pour bénéficier d'une aire de protection de 500 pieds, selon les normes habituelles du Ministère des Affaires Culturelles.

Ensuite, M. Tremblay a entrepris le curetage de l'édifice. Il s'agissait d'éliminer tout élément venu postérieurement changer l'architecture originale de la maison. Certaines modifications ont donc été nécessaires. En premier, le toit a été remodelé. Le larmier a fait place à la toiture à deux versants à pente de 50° du début. De même la cheminée a dû être sacrifiée, étant manifestement de construction plus tardive et ne correspondant pas à l'ancien emplacement du foyer. En ce qui a trait à la lucarne, sa suppression ne faisait aucun doute: de toute évidence, elle était trop récente.

L'effort de M. Tremblay se poursuit. Cela demande beaucoup de temps et de patience mais le résultat en vaudra la peine. Mais combien de propriétaires de maisons ancestrales ne reconnaissent pas la richesse qu'ils possèdent. Leur premier souci devrait être de tout mettre en oeuvre pour con-

server intacte cette richesse. Et la Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent est disposée à appuyer tout effort en ce sens.

Jacques et Ghislaine Ouellet,
professeurs, Rimouski

1. Contrat de vente de part de terre par Pierre Collin, fils feu Vital à Sr Octave Côté, 1ère expédition, le 14 janvier 1841.
2. Toutes les informations au sujet des familles Collin et Côté sont tirées des volumes suivants: **Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours**, par l'Abbé Cyprien Tanguay; **Tableau généalogique des mariages célébrés dans la paroisse du diocèse de Rimouski**, par Mgr C-A Carbonneau; **Répertoires des actes de baptêmes, sépultures et mariages de la paroisse St-Germain de Rimouski de 1701 à 1861**.
3. Pour avoir une explication plus détaillée des termes architecturaux, voir Michel Lessard et Huguette Marquis dans **Encyclopédie de la Maison québécoise, 3 siècles d'habitations et La Maison traditionnelle au Québec** de Michel Lessard et Gilles Vilandré.